

CONSEIL d'ECOLE DU 18 MARS 2014

Ecole P. et M. Curie de PORCHEVILLE

La séance débute à 18h10

1°) Informations diverses

1 – 1 : Aide personnalisée

Elle concerne une quarantaine d'enfants à chaque période. A l'issue des séances, un bilan individualisé est donné aux familles afin qu'elles puissent suivre l'évolution de leur enfant.

Cette année, les enseignantes ont choisi librement les jours d'APC. Cependant l'heure est la même pour toutes les classes : 16h35 à 17h35.

Cette année, il n'y a pas eu de refus de la part de familles. En revanche, certains enfants se sont vu proposer de participer à l'APC alors qu'ils étaient inscrits au dispositif CLAS de la MPT. Les enseignantes ont pu s'arranger avec M. Dessibourg pour gérer ce problème.

1 – 2 : Sécurité / travaux

Le deuxième exercice incendie sera fait avant la fin du mois de mars en commun avec l'école maternelle.

Question des parents : Y a-t-il eu de nouveaux incidents péri scolaires ?

Réponse de Mme Prats : non. Depuis notre précédent conseil d'école, les animateurs passent chercher les enfants inscrits à l'étude ou au CLAS à 16h30 dans les classes et ils les emmènent directement goûter. Cela évite que les enfants sortent en se mêlant aux autres. Cette formule est parfaite.

Questions des parents : Est-ce que la vigilance peut être renforcée à la sortie de l'école ?

Réponse de Mme Prats : Cette question concerne les enfants qui partent à 16h30 sans attendre leurs parents.

La plupart des enseignantes, notamment celles de CP et CE1, attendent que tous les enfants aient été récupérés alors qu'elles n'y sont pas **tenues**. Chaque jour, une à deux enseignantes doivent attendre jusqu'à 16h45, voire plus, et parfois même appeler les familles.

C'est aux familles d'être vigilantes et de s'organiser pour être présentes à l'école entre 16h30 et 16h40.

Des mamans ont fait part de leur difficulté à être présentes à l'heure car elles récupèrent un enfant à la maternelle et que les 2 écoles sont éloignées. Cela pose un vrai problème dont il serait bon de tenir compte lors de la préparation des nouveaux horaires. Pour le résoudre actuellement, les familles essaient de s'arranger entre elles.

1 – 3 : Collège

Le volet 1 vient d'être donné aux familles : c'est la partie administrative du passage au collège. Ce document est à vérifier, à signer et à rendre au plus vite.

Les notifications de passage seront données la semaine du 7 avril.

Le volet 2 dans lequel les familles indiquent le collège choisi sera à rendre avant fin avril. Attention : le collège de secteur sera automatiquement noté (Jacques Cartier d'Issou). Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant en collège privé ou dans un autre collège public doivent fournir des documents justificatifs. Il leur est conseillé de contacter les enseignantes de CM2 ou la directrice. De plus, les parents doivent indiquer le choix de la langue.

Les différentes étapes de ces procédures seront détaillées par des notes explicatives.

1 – 4 : USEP

Grace à la relance des familles en novembre, ce sont maintenant 172 enfants qui ont adhéré à l'USEP (soit 72 % des enfants). Cela nous a permis de participer ou de nous inscrire à plusieurs journées sportives de secteur ou départementales. C'est une vraie satisfaction pour les enseignantes car cela permet de faire passer concrètement auprès des enfants les valeurs que nous avons inscrites dans notre projet d'école : civisme, partage, persévérance, goût de l'effort, dépassement de soi...

1 – 5 : rythmes scolaires et programmes

Rappel important : tous les vendredis de mai sont travaillés par les enfants qui ont donc obligation de présence.

Par ailleurs, le mercredi 11 juin sera travaillé toute la journée en récupération du lundi 2 septembre.

Question des parents : Est-ce que les nouveaux rythmes scolaires seront imposés à la rentrée 2014 ?

Réponse de Mme Prats : la municipalité, face à la difficulté financière et matérielle de cette mise en œuvre des nouveaux rythmes, mais aussi face à l'insistance des parents, a choisi de demander à la direction académique la mise en place des rythmes suivants :

lundi, mardi, jeudi : horaires actuels

mercredi et vendredi : 8h30 / 11h30

Ce dispositif a été refusé car il ne respecte pas le principe de raccourcissement de la journée de l'enfant. Dès lors, le dossier est bloqué.

Question des parents : Est-ce que le changement des programmes est reporté ? Quel est le détail du contenu de l'ABCD de l'égalité ?

Réponse de Mme Prats : La mise en place des nouveaux programmes est reporté d'un an pour la maternelle et de deux pour l'élémentaire (soit la rentrée 2015).

L'ABCD de l'égalité : se reporter au compte rendu du 1^{er} trimestre. Tous les parents qui avaient des craintes et qui ont participé à la journée de retrait ont été reçu afin d'être rassurés. Mme Prats conseille aux familles de prendre avec beaucoup de prudence et de recul les discours alarmistes et les témoignages douteux dont les médias s'emparent pour faire leur une. Les familles qui souhaitent s'informer convenablement peuvent consulter le site www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite qui est un site officiel de l'Education Nationale.

2°) Projets pédagogiques

2 – 1 : le projet d'école

Rappel des 3 axes travaillés :

- maîtrise de la langue (lexique)
- résolution de problèmes
- citoyenneté

Divers projets sont en cours :

Axe 1 :

- CP : échanges GS/CP
- CE1 : classe de découverte et travail sur le monde du centre équestre.

Ces 4 classes travaillent sur les synonymes des verbes les plus utilisés (faire, dire, mettre, prendre).

- CE2 a : les jeux olympiques
- CE2 b et CE2/CM1 : les contes
- CM : le tour du monde / régions de France (exposés)

Axe 2 :

- cahier de problèmes (cycle 2)
- problème de la semaine (cycle 3)
- participation au concours koala et kangourou (jeudi 20 mars)

Axe 3 :

- Fin de la réflexion au sein de chaque classe sur nos réactions, émotions, besoins... dans le projet « génération médiateurs ». C'est la dernière période de préparation avant la formation de médiateurs en mai.
- Journées sportives permettant de relayer ces valeurs.
- Collecte de bouchons : les enseignantes et les familles mènent une action solidaire concrète pour l'association « Roulez petits bouchons ». Les enfants de CP, CE1 et CE2 ont accueilli Ségolène Rottembourg, la présidente de cette association, qui nous a expliqué pourquoi récolter ces bouchons et en quoi cette action est « solidaire ».
- Les CE2 préparent leur permis piéton et les CM2 leur permis cycliste. Ils apprennent les bonnes habitudes de déplacement à pied et en vélo.

Le projet d'école arrive à son terme. Un nouveau projet devrait être élaboré cette année.

2 – 2 : projets des classes / sorties

Les sorties faites depuis le dernier conseil d'école :

- 03/02 : les CE2 a et les CM2 ont eu une rencontre sportive USEP organisée sur la commune sur le thème des sports collectifs (kin ball, tchouk ball et unihoc). Mme Prats en profite pour remercier la commune qui a mis le gymnase à disposition pour que cette rencontre puisse avoir lieu.

- 13/03 : les CE2a et les CE2/CM1 ont participé à un raid nature organisé là encore par l'USEP. Il y avait 4 ateliers (grimpe, sarbacane, run and bike et fil de vie) ainsi qu'une course d'orientation.
- le 30/01 : M. Bernachot a fait profiter toutes les classes de ses magnifiques interventions interactives sur des thèmes scientifiques.

Les sorties à venir :

- le 03/04 : les classes de CE2a et CM2a auront une rencontre tennis sur l'Ile Aumône.
- le 26/05 : les 2 classes de CP se rendront à Dieppe. Au programme : pêche à pied et visite du musée de la mer.
- le 03/06 : les CM1 et les CM2b iront à la cité des sciences (planétarium + atelier scientifique).
- le 06/06 : les 2 classes de CE1 et les 2 classes de CE2 se rendront au traditionnel tournoi de rugby.
- le 10/06 : toutes les classes sauf les CE2 a et les CM2a se participeront à une randonnée patrimoine à Rambouillet. Cette dernière est organisée par l'USEP départementale.
- le 11/06 se dérouleront les usépiades, rencontre sportive USEP sur le thème de l'athlétisme. Elle concerne les classes de cycle 3.
- le 13/06 : les classes de cycle 3 participeront au tournoi de rugby de Gargenville.
- le 16/06 : les classes de CE1a et de CE2/CM1 se rendront à biotropa (Val de Reuil).
- le 20/06 : les 2 classes de CE2 se rendront à Roland Garros (visite du musée, pratique du mini-tennis et atelier).
- le 24/06 : les 2 CP, les CE1b et les CE2b participeront au festival « contemporain ». Ils prépareront une petite représentation qui sera présentée aux familles le 27/06.

La classe de découverte :

Elle s'est déroulée du 10 au 14 mars à Laizé, près de Mâcon. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce séjour une véritable réussite : soleil toute la semaine, centre équestre très fonctionnel avec des animateurs compétents et sympathiques. Les enfants se sont régalés : leur appréhension des premiers jours a vite fait place à une assurance et un vrai plaisir. La vie en collectivité leur a aussi permis d'acquérir de l'autonomie et de participer aux tâches quotidiennes. Il nous reste un énorme travail d'exploitation en classe avant de pouvoir présenter une exposition aux familles. Ce séjour est d'une grande richesse en tant que support pédagogique : les enfants vont être amenés à parler, formuler leurs souvenirs et ce qu'ils ont appris aussi bien à l'oral qu'à l'écrit ; ils vont faire des recherches documentaires complémentaires... Les enseignantes remercient la municipalité qui a largement contribué à la réussite de ce projet, notamment par la prise en charge financière de l'essentiel du coût, mais aussi par l'aide logistique de Mme Quentin. Elles remercient aussi les familles qui leur ont fait confiance. Elles remercient enfin les parents qui se sont organisés pour offrir le goûter du retour à tous les enfants.

Question des parents : Est-ce que les parents peuvent être sollicités sur le choix des sorties afin d'aider les maîtresses dans leurs recherches ?

Réponse de Mme Prats : « solliciter » les parents dérange un peu les enseignantes. Aider les enseignantes dans leurs recherches et suggérer est pourtant possible.

Une enseignante choisira une sortie en pensant à son intérêt pédagogique et à la façon dont elle pourra l'exploiter en classe. Elle choisit aussi en fonction de son projet de classe. Les parents qui souhaitent suggérer des sorties peuvent le faire, mais en gardant à l'esprit que l'école n'organise pas de sorties ludiques. Par ailleurs, il ne faudrait pas qu'ils tiennent rigueur aux enseignantes de ne pas retenir leur proposition. Tout est possible : il « suffit » de communiquer diplomatiquement !

Question des parents : est-il possible de mettre une classe butoir afin que tous les élèves puissent partir au moins une fois ?

Cette question a déjà été évoquée. C'est une demande légitime de la mairie et des familles. Jusqu'à ce jour, nous essayons de faire en sorte que chaque enfant qui passe au collège se soit vu offrir un séjour. Ce fut le cas l'an dernier et l'année d'avant. Cependant, le choix de partir en classe transplantée ne peut être imposé aux enseignantes et il faut aussi recueillir leur accord. L'an prochain, si les nouveaux élus maintiennent la politique budgétaire en faveur de ces projets, ce seront les CM2 qui partiront.

Question des parents : l'an dernier, une classe est partie en séjour avec une autre enseignante que celle de la classe. Cela peut-il se reproduire ?

Réponse de Mme Prats : l'an dernier, le projet de classe de découverte a été monté pour les classes de Mmes Dardar et Brouillou, dès le mois d'octobre. Si c'est une autre maîtresse qui est partie, c'est pour que l'ensemble du projet ne tombe pas à l'eau sachant que Mme Brouillou était dans l'incapacité de partir à la date prévue. Il s'agit d'un « dépannage ». Pour les années à venir, il n'est pas envisageable de monter un projet de classe de découverte avec une enseignante autre que celle de la classe dans la mesure où cette dernière ne pourrait pas ensuite l'exploiter avec les élèves. Or c'est justement le but de ces projets : ils sont des supports aux activités pédagogiques de **l'enseignante qui gère la classe**. Aucun autre type de projet ne serait accepté par l'inspection. Il ne s'agit pas d'organiser une sortie ludique pour récompenser les élèves. Il s'agit plutôt d'« apprendre autrement ».

3°) fête de l'école

Elle est prévue le samedi 28 juin, de 11h à 16h.

11h : chorale des enfants (élémentaire et maternelle), puis stands, buvette, jeux...

A ce jour, une trentaine de parents se sont portés volontaires pour tenir les stands. Il en manque au moins 50 de plus pour que tous les stands soient pourvus et que ce ne soit pas toujours les mêmes qui restent aux stands toute la journée. C'est beaucoup !! Un nouveau (et dernier) courrier de relance va être donné aux familles : si les stands ne sont pas pourvus en encadrants, il faudra se poser la question de notre capacité à mener à bien ce projet.

A ce jour, aucun lot n'a été ramené par les familles pour la tombola.

4°) prochain conseil

Il aura lieu le 6 juin de 18h à 20h.

La séance est levée à 19h40